

# adl assemblée des directions de laboratoires

Communiqué :

**L'évaluation HCERES : la bureaucratie continue de nuire à la recherche**

7 septembre 2023

Après avoir alerté en 2021 sur les dérives bureaucratiques de l'évaluation HCERES ([« La bureaucratie nuit gravement à la recherche »](#), *Le Monde*, 10 janvier 2022), **l'Assemblée des Directions de laboratoires (ADL) a organisé des échanges avec ses membres, en vague C (2022) et D (2023) pour faire un bilan des deux campagnes.** Ces retours ont permis de dresser le constat suivant.

La simplification du référentiel entre la vague C et la vague D n'a pas changé l'esprit de **l'évaluation qui reste fondamentalement bureaucratique, sans valeur scientifique et inutilement consommatrice de temps.** L'évaluation HCERES est principalement une auto-évaluation administrative, portant sur des aspects réglementaires ou sur des éléments (environnement, ressources humaines, etc.) sur lesquels les directions d'unité n'ont quasiment aucun moyen d'agir. En revanche, l'évaluation proprement scientifique est minorée au profit de l'auto-mise en valeur de critères standardisés et faussement qualitatifs (« productions scientifiques », « internationalisation », « reconnaissance », etc.). Cette partie de l'évaluation est très consommatrice de temps et n'a aucun intérêt pour les directions d'unité : elle produit un récit très normé en fonction des critères attendus (domaines et références). Tout dans le processus HCERES, du format normatif des *templates* au fonctionnement aveugle de l'évaluation – car rien n'est jamais dit sur l'utilisation qui en sera faite – incite les directions d'unité, en responsabilité, à égrener une liste insipide de faits ponctuels considérés comme des indicateurs de succès, tout en évitant de soulever les problèmes et questions de fond, seule voie d'ouverture d'un dialogue réel avec les tutelles des laboratoires. **Les Directions d'Unité (DU) souhaiteraient un dispositif qui leur permettent d'être écoutés et de discuter la façon dont leurs tutelles ont pris en compte leurs difficultés et demandes.**

Le travail réalisé en interne au laboratoire pour présenter un **projet du laboratoire**, ancré dans un bilan du précédent projet (renommé « trajectoire » par le HCERES), constitue pour les directions **l'intérêt principal de l'évaluation quinquennale.** Il a un rôle externe en permettant au laboratoire, par un vrai travail scientifique collectif, de positionner ses travaux dans son écosystème scientifique et un rôle interne pour animer le collectif. Il est le point essentiel de la dynamique scientifique collective et du dialogue avec les tutelles et partenaires. L'ADL voit une amélioration dans le retour du projet dans l'évaluation pour la vague D, alors qu'il avait disparu pour la vague C.

**La formation à la recherche et par la recherche a disparu du référentiel**, alors même que de très nombreuses unités y sont engagées et que ce lien est au cœur de leur activité de recherche. Cette dimension ne peut être passée sous silence. Quel aveu de coupure avec le cœur de métier de l'université !

**Le portfolio** a donné lieu à des usages très divers qui ont pu être appréciés par certaines directions, dès lors qu'elles sont **sorties du cadre très contraint imposé par le référentiel** (nombre de documents et composition). Ne faire figurer que des réalisations collectives, prenant des formes très diverses (bien au-delà des seules publications) a pu être utilisé pour donner à voir la dynamique collective scientifique de l'unité. Cette présentation de l'unité dépasse alors les enjeux de l'évaluation et peut servir comme moyen de communication externe et interne.

**La constitution de fichiers Excel** pour les données dites de caractérisation, lourds et le plus souvent redondants avec des informations déjà collectées et détenues par les tutelles, demeure **le point noir de l'évaluation HCERES**. La standardisation et l'homogénéisation des données (RH et financières) reposent sur les épaules des DU et des responsables administratifs de laboratoire, mais nombre de laboratoires ne peuvent pas s'appuyer sur une équipe administrative suffisante. De ce point de vue, il y a une très grande inégalité des DU face à ce travail. Au-delà de cette perte de temps, l'utilité de telles informations est soulevée. A quoi servent ces données ?

Le déroulement du processus d'évaluation est **dépendant de la relation au conseiller HCERES** dont dépend l'unité. Alors que certains sont en discussion avec les DU et à leur écoute pour adapter celui-ci à leurs besoins et attentes, d'autres se retrouvent dans des situations bloquées et des cadres imposés. **L'ADL demande à ce que des moyens de conciliation ou recours soient mis en place dans ce type de situations.**

**Les visites sur site qui sont les plus appréciées** par les DU doivent pouvoir être obtenues sur leur demande, en lieu et place de visites à distance qui semblent avoir été imposées dans de nombreux cas. **L'ADL demande la suppression des experts-panels** : très peu de ces experts ont pu être nommés par l'HCERES, ce qui met les disciplines ou laboratoires dans des situations de traitement différenciés. Par ailleurs, leur expertise n'est pas toujours suffisamment adaptée aux thématiques de l'unité visitée. Très peu de collègues actifs dans des unités de recherche ont candidaté sur ces postes chronophages (et considérés souvent comme sans intérêt) ; il y a donc parmi les experts panels de nombreuses personnes déconnectées de la vie concrète et actuelle des unités, par exemple sous statut d'éméritat. L'ADL souligne que la visite est vue comme un moment constructif d'échanges avec des pairs autour du projet de l'unité, dès lors que le comité est composé de collègues en mesure de comprendre la situation de l'unité, nommés pour leur expertise sur ses thématiques et sans conflits d'intérêt avec celle-ci.

En conclusion, **l'ADL s'interroge sur les finalités d'un tel processus bureaucratique d'évaluation et ne comprend pas que le coût de celui-ci ne soit jamais lui-même évalué** : qui évalue le cout/temps de l'évaluation ? combien de temps prend/doit prendre la réalisation du rapport ? quel est le rapport cout/bénéfice d'une telle machinerie ? Le travail de l'ensemble des personnels engagés dans l'évaluation HCERES n'est ainsi jamais reconnu, jamais chiffré.